

L'événement de la rencontre

La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés en Belgique

Martin Deleixhe

C'est une étrange parcelle de verdure logée au milieu d'un des quartiers les plus administratifs de Bruxelles. Le parc Maximilien a quelque chose de l'aberration urbanistique. Un terrain de mini-foot, une plaine de jeux, un parking et quelques pelouses baignent dans l'ombre de grands immeubles de bureaux au milieu d'un quartier qui bourdonne d'activités en journée, puis qui devient désert et fantomatique, aussitôt les fonctionnaires montés dans le train à la gare du Nord toute proche. Espace vide mais à quelques encablures du centre-ville de Bruxelles, c'est un peu par hasard, un peu à dessein qu'ont échoué là, à l'été 2015, les migrants contraints de fuir la guerre au Moyen-Orient ou dans la corne de l'Afrique que leur trajectoire avait amenés en Belgique. L'État belge réserva un accueil à ces migrants – demandeurs d'asile, dans leur immense majorité – qui oscilla entre impréparation et hostilité. L'Office des étrangers, l'administration en charge d'enregistrer et de traiter les demandes d'asile mais aussi de fournir un logement aux demandeurs d'asile en attente d'une réponse, ne disposait ni des ressources matérielles, ni des ressources humaines pour faire face au nombre exceptionnel d'arrivées – ce que le secrétaire d'État à l'Asile et à l'Immigration, Theo Francken, issu des rangs du très puissant parti nationaliste flamand (l'Alliance néo-flamande, la N-VA) et soucieux de donner des gages de fermeté en matière migratoire, ne tarda pas à présenter comme un choix politique réfléchi et délibéré plutôt que comme un manquement. Si les files d'attente s'allongeaient devant les guichets, ce n'était pas en raison

d'une défaillance administrative, mais parce que le gouvernement souhaitait dissuader les migrants de séjourner en Belgique.

Cependant, les demandeurs d'asile en attente d'enregistrement étaient toujours plus nombreux à planter leur tente dans le parc Maximilien, à défaut d'avoir d'autres solutions de logement. Indigné par cette légitimation du manque de réactivité de l'État, un groupe de citoyens belges s'est mobilisé dans ce contexte hors norme de l'été 2015 pour parler aux besoins les plus pressés des nouveaux arrivants (vêtements, nourriture, aide juridique, etc.). Porté par des personnes peu politisées (ou, du moins, qui n'étaient pas préalablement affiliées à des collectifs politiques) et mues principalement par des considérations humanitaires, cet engagement spontané s'est structuré autour d'une page Facebook qui a fini par donner son nom au groupe – la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Cette dernière centralisait l'information sur l'actualité du parc Maximilien et mettait en relation les personnes désireuses d'apporter un soutien direct aux migrants.

Lorsque la cadence des arrivées de demandeurs d'asile a finalement ralenti, que les files d'attente se sont résorbées et que la situation migratoire s'est normalisée quelque peu, la Plateforme ne s'est pas dissoute pour autant. Car si les demandeurs d'asile ne dormaient plus dans le Parc mais dans des centres d'accueil ouverts à la hâte à travers le pays, un nouveau type de public y avait à son tour élu domicile à partir de 2017 : les « *transmigrants* ». Cette expression désigne les migrants en transit qui ne séjournent à Bruxelles que le temps de trouver un moyen de franchir la Manche pour se rendre en Grande-Bretagne. Ils ne désirent pas déposer de demande d'asile en Belgique et ne sont par conséquent ni protégés par la Convention de Genève, ni éligibles à une place dans des centres d'accueil. La hantise du gouvernement était que, dans le sillage de ces transmigrants, ne se développe à Bruxelles « *un second Calais*¹ ». Arguant que le gouvernement n'avait aucune obligation à leur égard mais qu'il était en revanche garant de l'ordre public, Theo Francken a mis en place aux alentours du parc Maximilien un dispositif de harcèlement policier. Destruction des tentes et des sacs de couchage, réveil en pleine nuit, présence policière permanente aux alentours du parc ont alors eu raison du campement rudimentaire qui s'y était installé.

1 - « Pour Theo Francken, il ne se passe rien au parc Maximilien », *Le Soir*, 4 décembre 2017.

La Plateforme, dont l'activité tant logistique que politique tournait depuis 2015 précisément autour de cette question de l'hébergement, n'avait cependant pas dit son dernier mot. Elle a conçu le projet de pallier l'absence de moyens étatiques d'accueil en mettant sur pied un système d'« *accueil citoyen* ». Depuis lors, et avec un succès inattendu, le parc Maximilien est tous les soirs le théâtre d'un drôle de manège. Vers vingt heures, entre deux cents et quatre cents transmigrants y affluent des quatre coins de Bruxelles. Une équipe d'une demi-douzaine de jeunes bénévoles à l'organisation quasi professionnelle – téléphone vissé à l'oreille et fichier Excel sous les yeux – les y attend. Et jusque tard dans la nuit, des voitures de « *logeurs* », contactés par les bénévoles ou inscrits sur Facebook, apparaissent à intervalles irréguliers dans le parc pour charger un ou quelques migrants et les emmener passer la nuit chez eux. Après des débuts timides, ce système a permis de fournir un lit à, en moyenne, deux cents migrants par nuit. Peu à peu, par le sérieux de son organisation, par sa persévérance mais aussi par le message consensuel véhiculé par ses porte-paroles (selon lesquels le rôle de la Plateforme était d'abord et avant tout de porter secours à des êtres humains sans distinction de nationalité dans un contexte de désengagement total des pouvoirs publics), celle-ci s'est imposée comme l'un des interlocuteurs majeurs de la crise de l'accueil en Belgique et a pu faire entendre une voix dissonante dans un débat dominé par les arguments sécuritaires et identitaires.

L'éthique contre la politique ?

Cette expérience d'hébergement citoyen, aussi fragile soit-elle, offre matière à réflexion. D'abord parce qu'elle inverse la distribution traditionnelle des rôles entre gouvernants et gouvernés autour des enjeux migratoires. Jacques Rancière dénonce depuis une vingtaine d'années la doxa selon laquelle le racisme serait une passion populaire². D'après le sens commun, le rejet de l'étranger serait le fait d'un peuple de « *petits Blancs* » étroits d'esprit, ancrés dans leur terroir et craintifs de l'inconnu, tandis que la sensibilité cosmopolite et l'esprit d'ouverture se situeraient du côté de l'universalisme étatique, contraint de céder devant la pression

2 - Jacques Rancière, « Racisme, une passion d'en haut », *Mediapart*, 14 septembre 2010. Voir aussi J. Rancière, « Sept règles pour aider la diffusion des idées racistes en France », *Le Monde*, 21 mars 1997.

populaire et de procéder à une fermeture pragmatique des frontières pour ne pas souffler sur la braise de la haine des étrangers. Fidèle à son sens rafraîchissant de la polémique, Jacques Rancière avance que la xénophobie est en réalité bien plus une pratique étatique (et donc *ipso facto* policière). Elle est une déconstruction des solidarités nouées au sein du peuple par la régulation des places et des déplacements. Bien que mise en œuvre par les gouvernants, ceux-ci s'empresseraient cependant d'en attribuer la responsabilité morale au peuple pour s'en dédouaner. Sans aller jusqu'à donner force de loi à l'affirmation de Jacques Rancière, on se doit de constater que les faits lui donnent en l'occurrence raison. Ce sont des citoyens, de milieux et d'origines fort divers (à l'image de la population de Bruxelles), très majoritairement des femmes d'ailleurs, qui ouvrent leurs portes aux étrangers et tissent une solidarité, aussi furtive soit-elle, entre des statuts politiques très distincts, tandis que les gouvernants tendent, par négligence d'abord, par malveillance ensuite, à les dresser les uns contre les autres pour mieux justifier une fermeture drastique de l'accès au territoire ou à la reconnaissance administrative. Cette expérience instruit aussi une longue controverse intellectuelle, moins tranchée mais probablement plus riche d'enseignements, sur les relations entre politique et hospitalité. L'injonction morale à faire preuve d'hospitalité n'est-elle pas irréconciliable avec une discussion sur le devenir collectif de la communauté politique ? Le face-à-face intimiste entre l'accueillant et l'arrivant, entre soi-même et un autre, ne diffère-t-il pas, dans sa configuration même, de la délibération publique contrainte (par le principe de la publicité) de prendre en considération le point de vue du tiers ?

La question de cette potentielle inadéquation entre hospitalité et politique a été posée avec lucidité dans le débat français par Magali Bessone. Celle-ci note que le vocable de l'hospitalité est désormais « *massivement employé*³ » dans la philosophie politique française à la suite des travaux fondateurs de Jacques Derrida⁴, ce qui l'aurait élevé selon Mireille Rosello

3 - Magali Bessone, « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain ? », *Éthique publique*, vol. 17, n° 1, 2015, p. 2.

4 - La liste n'est pas exhaustive, mais la question de l'hospitalité occupe le premier plan des ouvrages suivants : Jacques Derrida, *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1997 ; *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort !*, Paris, Galilée, 1997 ; *Adieu à Emmanuel Levinas*, Paris, Galilée, 1997 et dans Mohammed Seffahi (sous la dir. de), *Autour de Jacques Derrida. Manifeste pour l'hospitalité*, Grigny, Paroles d'aube, 1999.

au statut de « *nouveau paradigme*⁵ » depuis les années 1990. Le diagnostic repose sur un fond de vérité mais il est largement exagéré. Si le vocable de l'hospitalité s'est bel et bien invité dans les débats de théorie politique et que l'actualité éditoriale montre qu'il s'y est dernièrement affirmé⁶, son usage reste cependant extrêmement minoritaire. Mais il est légitime de se demander, comme le fait Magali Bessone, si l'introduction du concept d'hospitalité dans la théorie politique ne tiendrait pas plutôt du passage en contrebande que de la grande entrée.

Le reproche principal que Magali Bessone adresse au vocable de l'hospitalité, c'est qu'il convertirait l'enjeu de l'immigration, qui ressort à ses yeux prioritairement du domaine politique, en une question éthique. L'État d'accueil n'aurait alors face à lui qu'une alternative morale : s'acquitter de ses obligations vis-à-vis des étrangers par sens du devoir, ou les ignorer. Cette confusion entre les registres politique et moral s'illustrerait, toujours selon Magali Bessone, par la métaphore à laquelle ne cesse de se référer ce paradigme de l'hospitalité. L'accueil des migrants serait envisagé dans une analogie maladroite avec l'hospitalité offerte à l'étranger au sein du foyer. L'analogie obscurcirait plus le propos qu'elle ne l'éclaire puisqu'elle passe sous silence tout ce qui oppose les deux situations. Alors que l'accueil des immigrés est une politique publique dont la responsabilité est entre les mains d'institutions politiques et de leurs agents (les fonctionnaires), l'hospitalité est une relation intersubjective immédiate entre accueillants et arrivants qui se déroule dans l'espace privé du domicile. Faire de l'hospitalité l'emblème d'une politique migratoire généreuse, c'est alors tendre le bâton pour se faire battre : cela offre notamment la possibilité aux partisans du souverainisme d'installer les citoyens du pays d'accueil dans la position toute puissante du *pater familias*, autorité traditionnelle qui règne sans partage sur le domicile. Autrement dit, à trop filer la métaphore de l'invitation au domicile, on en vient à conclure que les citoyens ont toute liberté, au nom de la souveraineté populaire, de mettre à la porte les invités qui abuseraient de leur hospitalité, ou qui seraient malvenus.

5 - Mireille Rosello, *Postcolonial Hospitality. The Immigrant as Guest*, Stanford, Stanford University Press, 2001.

6 - Fabienne Brugère et Guillaume le Blanc, *la Fin de l'hospitalité*, Paris, Flammarion, 2017 ; Benjamin Boudou, *Politique de l'hospitalité. Une généalogie conceptuelle*, Paris, CNRS Éditions, 2017 ; Yves Cusset, *Réflexion sur l'accueil et le droit d'asile*, Paris, Bourin, 2016 ; Martin Deleixhe, *Aux bords de la démocratie. Contrôle des frontières et politique de l'hospitalité*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

Or l'État et ses institutions ne sont pas des biens privés qui appartiendraient en propre aux citoyens. Ils sont la résultante d'une activité collective, la citoyenneté, suffisamment souple pour intégrer des nouveaux-venus. Dans le même ordre d'idées, l'accueil des migrants ressort d'une politique publique, dont la responsabilité incombe à l'État, et n'a rien d'une pratique qui mettrait immédiatement les citoyens dans la position d'avoir à accueillir eux-mêmes les migrants. D'où un appel de Magali Bessone à abandonner le vocable de l'hospitalité pour en revenir à une considération proprement politique de l'immigration – non pas pour mieux fermer les frontières, mais au contraire pour en favoriser la démocratisation et l'ouverture raisonnée⁷.

Le raisonnement de Magali Bessone achoppe cependant sur ce contre-exemple de la Plateforme citoyenne. La pratique d'une hospitalité domiciliaire, immédiate et citoyenne, ne débouche pas nécessairement sur une « éthicisation » de la question, ou sur une dépolitisation de son enjeu. Au contraire ! Le 21 janvier 2018, alertés par des sources anonymes de l'imminence d'une intervention policière de grande ampleur dans le parc Maximilien, les porte-paroles de la Plateforme battent en urgence le rappel de tous leurs soutiens. À la surprise générale, près de 2 500 personnes se présentent quelques heures plus tard dans le parc pour y faire une chaîne humaine et s'interposer entre les forces de l'ordre et les migrants. Devant l'important déploiement citoyen, la police décide finalement de renoncer à son opération. Le 25 février 2018, toujours à l'appel de la Plateforme, ce sont près de 10 000 personnes qui défilent dans les rues de Bruxelles pour demander qu'on réserve un traitement plus digne aux migrants en transit à Bruxelles, soit une mobilisation d'une taille inédite pour cet enjeu en Belgique.

Du don à l'échange

Qu'est-ce qui explique qu'une mobilisation citoyenne à visée humanitaire, qui se réclame apolitique, qui invoque sans cesse une conception éthique de l'hospitalité et qui substitue à la pratique étatique de l'asile la pratique à moyenne échelle d'un accueil privé, en finisse néanmoins par

7 - On retrouve une critique fort similaire de l'éthicisation des questions migratoires dans Sophie Djigo, *les Migrants de Calais. Enquête sur la vie en transit*, Marseille, Agone, 2016.

politiser l'hospitalité ? Pourquoi la Plateforme a-t-elle réussi à susciter un large soutien aux migrants, quel que soit leur statut administratif, et à imposer un débat sur cette question, là où tous les collectifs de défense du droit des migrants plus explicitement politiques ont échoué ? La réponse tient, à mes yeux, à son incitation à la pratique de l'hospitalité même. Mais pour comprendre le ressort de cette surprenante politisation, il importe d'abord de bien concevoir ce qu'implique l'hospitalité.

Dans un ouvrage récent, Joan Stavo-Debauge note avec perspicacité que ce n'est pas rendre service à l'hospitalité que de la décrire comme la pratique d'une générosité unilatérale, ainsi que l'a fait avec insistance Jacques Derrida⁸. Selon ce dernier, l'hospitalité se devrait d'être une ouverture inconditionnelle au nouveau-venu, dépourvue de tout horizon d'attente ou d'anticipation de contrepartie. L'hospitalité ne serait fidèle à son principe que dans la mesure où elle se pratiquerait dans le désintéressement le plus pur. Car, si l'invitant se réservait le droit d'édicter des conditions qui restreignent et délimitent la visite, il s'engagerait toujours insensiblement sur la pente qui mène à l'exclusion et, partant, à l'inhospitalité. L'invitation à bénéficier de l'abri du domicile qu'offrent les citoyens actifs sur la Plateforme serait alors l'illustration même du don et de la gratuité.

Il faut cependant mesurer ce qui est perdu à définir ainsi l'hospitalité. L'arrivant n'y joue en réalité plus aucun rôle, puisque seul le don pur et désintéressé de l'invitant en détermine la qualité. L'hospitalité y est un geste unilatéral, pas une relation. Or, note astucieusement Joan Stavo-Debauge, Derrida décrit également l'hospitalité comme un événement, à la fois enrichissant et éprouvant : « *L'arrivant n'est pas seulement celui qui arrive, en sus il doit faire arriver quelque chose*⁹. » Il s'agit d'une rencontre dont doivent sortir transformés les différents protagonistes. Et pour qu'adaptation mutuelle il y ait, il est indispensable qu'au cours de cet événement quelque chose s'échange entre les participants de cette relation. Il s'agit peut-être encore là d'un don, mais d'une tout autre nature. Plutôt que d'être une offrande gratuite, l'hospitalité s'inscrirait dans la logique

8 - Joan Stavo-Debauge, *Qu'est-ce que l'hospitalité ? Recevoir l'étranger à la communauté*, Montréal, Liber, 2017.

9 - *Ibid.*, p. 149.

décrite par Marcel Mauss dans son *Essai sur le don*¹⁰. Le fait d'offrir l'hospitalité serait l'amorce d'une relation sociale. Ce don crée une dette chez son récipiendaire, dont ce dernier doit s'acquitter en différé au moyen d'un contre-don qui en relance la dynamique¹¹.

**La politisation surprenante
et inattendue des hébergeurs
citoyens découle de l'événement
de la rencontre avec les migrants.**

L'hospitalité ne pourrait donc être simultanément un don et un événement, comme le pensait Derrida, que si l'on s'accorde pour dire, contre Derrida, que ce don est porteur d'un horizon d'attente. Offrir l'hospitalité se paie alors d'une contrepartie : l'expectative d'un événement, qui n'est pas sans imposer ses conditions¹². Nombre d'« *hébergeurs citoyens* » laissent entendre, à demi-mot ou plus ouvertement, dans les témoignages qu'ils laissent sur le site internet de la Plateforme, que leur démarche d'accueil est effectivement motivée par la recherche d'une épreuve. Teintée d'angoisse et d'inconnu, la pratique de l'accueil inscrit une discontinuité dans le quotidien. Elle fournit l'occasion d'une découverte, d'un partage régénérateur ou d'un décentrement du regard¹³. Les hébergeurs manifestent par ailleurs de la déception quand l'accueil s'est révélé être une expérience « *quelconque* » dont la banalité n'a mené à aucun bouleversement. En ce sens, honorer l'hospitalité pour l'arrivant, ce n'est pas nécessairement se conformer sans faille aux règles du domicile, ni faire preuve de politesse ou de correction (les hébergeurs s'attendent, en réalité, à une certaine inadéquation des conduites et des comportements de leurs hôtes), mais c'est être en mesure de provoquer un choc, de procéder à un « *échange qui opère un changement*¹⁴ ».

10 - Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [1924-1925], Paris, Puf, 2012.

11 - J. Stavo-Debaugue, *Qu'est-ce que l'hospitalité ?*, op. cit., p. 154-158.

12 - Pour une discussion plus étayée des critiques de l'idée d'hospitalité inconditionnelle, voir Louise Carlier, M. Deleixhe et J. Stavo-Debaugue, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », *SociologieS* [en ligne], mars 2018.

13 - La Plateforme invite les hébergeurs à partager leurs témoignages sur un site prévu à cet effet : www.perlesd'accueil.be.

14 - J. Stavo-Debaugue, *Qu'est-ce que l'hospitalité ?*, op. cit., p. 147.

Cette conception événementielle de l'hospitalité fournit alors la clef de compréhension de la politisation surprenante et inattendue des hébergeurs citoyens. Cette politisation n'est due ni à une adhésion idéologique spécifique, ni même à une participation militante au sens strict. Elle découle en réalité de l'événement de la rencontre avec les migrants. C'est à l'épreuve de cette relation que les hébergeurs auront été amenés à décentrer leur regard sur l'enjeu de la migration et à investir pleinement le champ politique au nom de l'hospitalité. Ce moment de partage ne peut, bien entendu, pas se substituer à une critique du rôle – tantôt passif, tantôt agressif – joué par l'État. Il ne peut pas plus être confondu avec ce qu'il n'est pas, à savoir une réponse à large échelle à la nouvelle configuration du monde, désormais façonné par les mobilités internationales. Mais il apporte la preuve, si besoin est, que l'hospitalité ne se cantonne pas nécessairement au registre de la critique éthique et qu'elle peut se traduire dans une multiplicité de pratiques pleinement politiques.